

Objet : Enquête publique des captages de la source du Casset et du forage du Lacet

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique ouverte aux habitants de Meailles, concernant le captage de la source du Casset et du forage du Lacet je considère à la vue du dossier que ces travaux ne sont pas la pas la bonne solution.

En effet si un problème d'eau existe à Meailles, il est tout d'abord nécessaire d'entreprendre des travaux pour enrayer les nombreuses fuites du réseau de distribution qui semble t-il est obsolète.

Toutefois le village ne manque pas d'eau l'été comme on pourrait le craindre au vu de la sécheresse qui s'abat sur le pays. Certaine mesure prise par la municipalité, arrosage, lavage, sont sûrement favorable au maintien des réserves.

D'autre part, il me semble que des analyses encore plus précises devraient être programmées car nombre d'habitants du village souffrent de maux de ventre en buvant l'eau du robinet et ce depuis plusieurs années. Nous même ne buvons plus que de l'eau en bouteille, ayant été victime d'une bactérie dans l'été 2022 dû de source certaine à l'absorption d'eau potable du village, suivi d'un séjour à l'hôpital Pasteur à Nice.

Ce en quoi je ne pense pas que ces travaux de forage soient indispensables car :

- très onéreux et beaucoup plus que la recherche de fuite
- Entretien courant de ces aménagements très coûteux par la suite et consommation électrique importante.
- Le sol de la route menant au forage du lacet est toujours instable malgré les réparations déjà effectuées et sera donc source de problèmes pour le forage.

Il me semble donc que ce projet représente un important investissement en travaux et en frais de production et devrait être abandonné.

Je vous remercie de tenir compte de mon humble avis et de joindre cette lettre au dossier d'enquête publique en cours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Madame BLANC Béatrice
147 route de Saint Jacques
04240 MEAILLES